

La politique suisse en faveur des PME



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie DFE

Sommaire

La politique de la Confédération en faveur des PME : l'essentiel en bref.....	4
Administration : moins de formulaires, plus d'efficacité	6
Cyberadministration : utilisez notre portail PME interactif.....	8
Innovation : nous vous soutenons dans la mise en œuvre de vos idées	10
Financement : la Confédération vous facilite l'accès à un capital de départ.....	12
Osec : osez franchir le pas à l'étranger	14
La SERV : votre partenaire pour l'assurance suisse d'opérations d'exportation.....	16
Formation de base et formation continue : les piliers de notre économie	18
Concilier travail et famille : c'est possible, et cela rapporte !.....	20
Adresses	22



Impressum

Editeur : Département fédéral de l'économie DFE,
Palais fédéral est, 3003 Berne, info@gs-evd.admin.ch,
T +41 31 322 21 11, F +41 31 322 20 56
www.evd.admin.ch, info@gs-evd.admin.ch
Conception et réalisation : Zoebeli Communications AG, Berne
Photos de reportage : Photopress SA, Zürich
Cette brochure est disponible en français (N. art. 710.089.F), allemand
(N. art. 710.089.D), italien (N. art. 710.089.I) et anglais (N. art. 710.089.E).
Commander : www.publicationsfederales.admin.ch

Editorial

Chère lectrice, cher lecteur,

La place économique suisse vit de ses nombreuses PME flexibles et novatrices. Elles forment la grande majorité des entreprises, représentent deux tiers des emplois et constituent une base importante de la stabilité et de la performance de notre économie.

Le Conseil fédéral prête une oreille très attentive aux besoins et préoccupations des PME. Au moyen d'une politique taillée sur mesure, nous nous efforçons d'améliorer durablement les conditions-cadre. A titre d'exemple, le portail PME, créé voici quelques années, simplifie dans bien des domaines les tâches administratives qui vous incombent en tant qu'entrepreneur. Citons également les possibilités offertes en matière de création d'entreprises, d'innovation et d'exportation.

La profonde crise qui frappe l'économie internationale a maintenant rattrapé la Suisse. Grâce à la politique de réformes menée ces dernières années, notre économie est néanmoins en meilleure santé que celle d'autres pays. La Suisse n'est confrontée ni à une bulle immobilière, ni à un surendettement public ou privé. Nous avons mené à bien une série de réformes structurelles et consolidé notre politique de croissance, et nous profitons de l'intégration à l'économie européenne. En particulier, l'accord sur la libre circulation des personnes porte ses fruits, et divers accords de libre-échange ont amélioré l'accès de nos entreprises d'exportation aux marchés internationaux.

Or il importe de réfléchir dès aujourd'hui à l'après-crise financière et économique. À vous de saisir les offres ad hoc de la Confédération en fonction de vos besoins. Concentrez-vous sur vos compétences clés, rassemblez vos forces et améliorez vos structures. En tirant tous à la même corde, nous serons mieux armés pendant et après la crise.

La concrétisation d'une idée, la création de sa propre entreprise, la conquête des marchés internationaux sont autant d'initiatives qui exigent courage, qualités entrepreneuriales et persévérance. En cette période de morosité conjoncturelle, je suis plus que jamais convaincue que les PME sont la force de notre économie. Si l'optimisation des conditions-cadre incombe à l'Etat, vous seul pouvez être l'artisan du succès de votre entreprise !



La cheffe du Département fédéral de l'économie DFE

Doris Leuthard

Berne, mai 2009

La politique de la Confédération en faveur des PME : l'essentiel en bref

De la boulangerie à la fiduciaire en passant par le fabricant de pièces de précision, 99,7 % des entreprises en Suisse emploient moins de 250 collaborateurs. Ces petites et moyennes entreprises constituent un pilier essentiel de l'économie nationale.

Les PME forment l'écrasante majorité des entreprises et représentent deux tiers des emplois en Suisse. De fait, elles sont le fondement de notre prospérité. De nombreuses lois et ordonnances régissent la vie quotidienne des entreprises, celle du petit détaillant comme celle du fabricant de machines opérant à l'international. Dans la plupart des cas, les dispositions sont les mêmes que pour les grands groupes. Des ressources limitées en personnel rendent cependant leur mise en œuvre plus difficile pour les PME. En outre, elles ont besoin d'une aide extérieure dans de nombreux domaines, au moment de leur création et dans les transactions avec l'étranger, par exemple.

La Confédération répond à ces besoins spécifiques. Sa politique à l'égard des PME établit les meilleures conditions-cadre possibles pour ces entreprises. Les objectifs prioritaires sont les suivants :

Les trois axes de la politique de croissance :

Le Conseil fédéral poursuit trois objectifs par l'intermédiaire de sa politique de croissance pour la période allant de 2008 à 2011 :

Premièrement, il veut faire baisser le niveau des prix en Suisse, en ouvrant nos marchés. Dans ce but, il réduit les entraves au commerce et encourage les importations et les exportations.

Deuxièmement, il veut rendre la place économique suisse encore plus attrayante. Par exemple grâce à l'allègement administratif, une politique fiscale plus douce et une infrastructure améliorée.

Troisièmement, il veut s'assurer que la part des personnes actives demeure élevée afin de garantir les retraites. Notamment en intégrant la main-d'œuvre étrangère au marché du travail – par exemple grâce à l'accord sur la libre circulation des personnes avec l'UE – et en investissant dans la formation.

- alléger la charge administrative
- développer la cyberadministration
- encourager la création d'entreprises
- améliorer les conditions de financement des entreprises
- faciliter l'accès aux marchés
- promouvoir l'innovation

Le Secrétariat d'Etat à l'économie SECO est la cheville ouvrière de la politique suisse en faveur des PME. Différents partenaires sont associés à cette mission, notamment l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie OFFT, l'Osec, l'Assurance suisse contre les risques à l'exportation, mais aussi l'Union suisse des arts et métiers, economiesuisse et les associations professionnelles. Cela avec la volonté constante de mettre le chef d'entreprise au centre des préoccupations.



« Je tiens à ce que la Suisse se porte mieux que ses concurrents au sortir de la crise afin que nos PME puissent pleinement profiter de la reprise. Ce qui signifie : moins d'endettement public, pas de protectionnisme et pas de tendances inflationnistes. »

Jean-Daniel Gerber, secrétaire d'Etat et directeur du SECO

Les entreprises marchandes non agricoles selon les classes de taille (recensement 2005)

Taille	Entreprises marchandes		Emplois	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
0–2 employés	176 016	58,92%	315 485	9,90%
3–4 employés	46 066	15,42%	207 776	6,52%
5–9 employés	39 500	13,22%	316 101	9,92%
10–19 employés	19 360	6,48%	303 674	9,53%
20–49 employés	11 278	3,78%	388 611	12,20%
50–99 employés	3 453	1,16%	272 129	8,54%
100–249 employés	2 019	0,68%	346 403	10,87%
250+ employés	1 028	0,34%	1 035 353	32,50%
Micro-entreprises (0–9)	261 582	87,57%	839 362	26,35%
Petites entreprises (10–49)	30 638	10,26%	692 285	21,73%
Moyennes entreprises (50–249)	5 472	1,83%	618 532	19,42%
Grandes entreprises (250+)	1 028	0,34%	1 035 353	32,50%
Total des PME (0–249)	297 692	99,66%	2 150 179	67,50%

Source : OFS, recensement fédéral des entreprises, 2005

Crise économique : la Confédération suit un plan en plusieurs phases

Le Conseil fédéral a élaboré en 2008 un plan prévoyant plusieurs phases de mesures de stabilisation afin d'enrayer le recul de la conjoncture. Diverses branches reçoivent un soutien, qui bénéficie aux PME en particulier.

Première phase :

Le Conseil fédéral a décidé en 2008 de relancer l'économie par un train de mesures se chiffrant à 982 millions de francs. Les mesures de stabilisation vont des moyens consacrés à la protection contre les crises à la promotion des exportations, en passant par des assainissements dans l'immobilier. La plus importante des mesures est la libération des réserves de crise. Les réserves ont été accumulées sur un compte par les entrepreneurs en période de prospérité. Ils bénéficient en contrepartie de taux d'intérêt attractifs et ne sont pas imposés sur leur contribution. Ils doivent maintenant investir ces réserves.

Deuxième phase :

Le deuxième train de mesures, déclenché en février 2009 et d'un montant de 710 millions de francs, comprend des investissements supplémentaires dans les domaines des infrastructures, de la nouvelle politique régionale, de la recherche, de l'énergie et l'environnement, de l'assainissement de constructions fédérales et de la promotion touristique.

Il prévoit en outre d'adapter provisoirement les instruments de l'Assurance suisse contre les risques à l'exportation, afin de soutenir les exportateurs confrontés à des problèmes de liquidités, et de prolonger de 12 à 18 mois la durée d'indemnisation en cas de chômage partiel.

Troisième phase :

En cas de récession grave, le Conseil fédéral a prévu un éventuel troisième train de mesures, qui augmenterait l'endettement de la Suisse. Au moment de la mise sous presse de la présente brochure, le Conseil fédéral n'a pas déclenché cette étape. Vous trouverez des informations mises à jour à l'adresse www.seco.admin.ch.

Administration : moins de formulaires, plus d'efficacité

Chaque nouvelle réglementation implique un surcroît de travail pour vous, patrons de PME. Autorisations, formulaires, justificatifs – nous faisons tout pour réduire cette charge administrative.

Une bureaucratie excessive est un poison pour l'économie. Un des principaux atouts de la Suisse réside dans le fait que la charge administrative y est comparativement faible pour les entreprises. Des lauriers sur lesquels nous ne pouvons évidemment pas nous reposer. Les PME suisses souhaitent encore plus d'allègements, d'autant que les autres pays ne restent pas les bras croisés.

Nous vous assistons dans le domaine administratif :

Analyse d'impact de la réglementation

Lorsqu'un office fédéral propose un projet de loi ou d'ordonnance, il est tenu d'analyser ses effets sur l'économie. Quelle est la charge de travail ainsi créée pour les entreprises ? Quels sont les coûts entraînés par les nouvelles prescriptions ? Gênent-elles les entreprises dans leurs affaires ? Les analyses facilitent la prise de décisions du Conseil fédéral et du Parlement à l'heure d'approuver ou de rejeter des dispositions. Le SECO coordonne l'analyse d'impact de la réglementation et participe activement à des projets sélectionnés.

Test de compatibilité PME

Le test de compatibilité PME est un moyen supplémentaire d'obtenir une évaluation plus précise des conséquences d'une loi. Le SECO pratique ce test lui-même, en parallèle à la procédure de consultation. Les représentants de l'office rendent visite à une douzaine d'entrepreneurs sélectionnés

Lois :

Analyse d'impact de la réglementation : directives du Conseil fédéral du 15.6.1999

Test PME : ordonnance du 8.12.2006 sur la coordination de la politique de la Confédération en faveur des petites et moyennes entreprises

Informations :

www.seco.admin.ch, Thèmes/Politique économique/Analyse d'impact de la réglementation (AIR)

www.seco.admin.ch, Thèmes/Promotion de la place économique/Politique PME/Test PME

www.forum-pme.ch

et observent sur le terrain les implications de la future loi sur le quotidien d'une entreprise. Les résultats de ces entretiens donnent une bonne idée des effets possibles du projet législatif. De 1999 à 2009, le SECO a effectué 30 tests de compatibilité portant sur des domaines très variés : du droit des denrées alimentaires au certificat de salaire, en passant par la taxe sur le CO₂, l'élimination des déchets ou encore la sécurité au travail.

Forum PME

Le Forum PME est une commission d'experts extraparlamentaire dont la vocation est de défendre les PME. Par exemple, lors de la procédure de consultation relative à une loi fédérale ou à une ordonnance. Si des réglementations prévues ajoutent une charge inutile pour les PME, le Forum propose des simplifications. En outre, le Forum met ses membres en contact direct avec les spécialistes des offices fédéraux, à qui ils peuvent faire part de leurs préoccupations et de leurs suggestions.

Le Forum PME est composé d'au moins sept chefs d'entreprises actives dans différents secteurs, ainsi que d'un membre de la Conférence des chefs des départements cantonaux de l'économie publique et d'un représentant des centres suisses de création d'entreprises.



« Les tâches administratives pèsent d'un poids particulièrement lourd sur les PME. Grâce à diverses mesures, nous évitons des charges administratives inutiles ou les limitons à un minimum. »

Eric Scheidegger, directeur suppléant du SECO et chef de la Direction de la promotion économique



Alessandra Alberti, Chocolat Stella SA, Giubiasco, directrice

« Je suis directrice de Chocolat Stella SA depuis 1999. Pour réussir à produire du chocolat avec succès en Suisse, il faut s'imposer face aux leaders internationaux. La force de Stella SA réside dans ses produits de niche. Par exemple, le chocolat fait à partir d'ingrédients bio, ou encore le chocolat sans sucre. Nous produisons en outre du chocolat pour des marques privées. Toujours du haut de gamme, évidemment ! 60 % de nos produits sont exportés. Les marchés anglais, italien et français sont particulièrement importants.

Je suis membre du Forum PME depuis 2007. La Confédération m'a approchée par l'intermédiaire de la chambre de commerce cantonale. Je n'ai pas hésité. Nous sommes actuellement 15 membres et tenons 6 séances par année. Durant la semaine, je consacre deux à quatre heures au Forum PME. Il faut du temps pour prendre la mesure des nouvelles propositions de lois et d'ordonnances. Nous recevons aussi les résultats des tests PME. Par exemple, le rapport sur l'évaluation des coûts du nouveau certificat de salaire.

Il est important que le Forum intervienne le plus tôt possible dans le processus de consultation. C'est le seul moyen d'avoir de l'influence. Le Forum fait part de ses propositions et de ses remarques aux offices compétents, mais aussi aux commissions parlementaires intéressées.

Le travail en équipe est prenant mais passionnant. Bien que nous opérons dans des domaines très différents, nous poursuivons tous le même objectif : des conditions-cadre idéales pour les PME. Concrètement : peu d'administration et une grande latitude pour entreprendre. »

Cyberadministration : utilisez notre portail PME interactif

Que ce soit pour fonder votre entreprise ou pour remplir des certificats de salaire, le portail PME interactif vous facilite le travail. Vous pouvez y commander des extraits du registre des poursuites, vous inscrire au registre du commerce et y faire enregistrer votre marque, le tout en quelques clics.

Grâce à la cyberadministration, ce qui naguère était traité dans l'administration publique sur papier l'est aujourd'hui par voie électronique. Avec la mise en place des services en ligne, la Confédération prend acte de l'évolution liée à la mondialisation. Cette dernière a radicalement changé l'environnement des PME. Même les petits entrepreneurs se battent aujourd'hui contre la concurrence internationale. De bonnes conditions-cadre sont donc cruciales, et les solutions offertes par la cyberadministration vont gagner en importance.

Prestations offertes sur notre portail www.pme.admin.ch :

Guichet virtuel pour la création d'entreprises

Vous désirez fonder une entreprise ? Grâce à notre guichet virtuel, vous pouvez inscrire votre entreprise tranquillement, depuis chez vous. D'après une étude de la haute école de Winterthour, le guichet vous permet de diviser par deux le temps nécessaire.

Extraits du registre du commerce, du casier judiciaire ou de l'office des poursuites

Vous avez besoin d'informations concernant un fournisseur ou un client ? Vous pouvez commander des extraits du registre du commerce, du casier judiciaire ou de l'office des poursuites depuis votre ordinateur.

Certificat de salaire

Vous ne disposez pas de votre propre logiciel pour établir un certificat de salaire ? Le portail en ligne vous permet de le faire à l'écran, en toute simplicité.

Marques

Vous voulez déposer votre marque ? Enregistrez-la par le biais du portail PME.

Informations générales

Vous voulez rester dans la course ? Le portail PME vous fournit toutes les informations essentielles : de la création de l'entreprise à la succession, en passant par la gestion. Une page spéciale est consacrée aux femmes entrepreneures. Et si vous voulez en savoir plus, vous trouverez sur le site les liens et adresses de nombreux centres de conseil.

Informations :

www.pme.admin.ch
www.egovernment.ch/fr

Brochure « Cap sur l'efficacité, prestations en ligne pour les PME » à l'adresse www.publicationsfederales.ch

Une solution pour chaque canton

La mise en place de solutions cyberadministratives est très complexe. Notre système fédéraliste pose un défi particulier : les offres interactives doivent prendre en compte aussi bien les conditions du Tessin que celles de Genève ou Schaffhouse. C'est pourquoi nous travaillons en collaboration étroite avec les représentants des différentes unités administratives ainsi qu'avec les cantons et les communes.

Le premier souci de la cyberadministration est la sécurité. Afin que personne ne puisse s'inscrire sous un faux nom via un portail, les utilisateurs doivent pouvoir être clairement identifiables. Vous avez la possibilité de faire imprimer vos formulaires et de les signer manuellement.



Muriel Frei, Dive Attitude, Genève, cheffe d'entreprise

« Dive Attitude est à la fois une école de plongée, un magasin d'équipement et un service après-vente. La plongée est ma passion et Dive Attitude m'a permis de réaliser un rêve. J'ai en fait suivi une formation d'informatricienne. J'étais programmatrice jusqu'au jour où mon poste a été supprimé. J'ai pris ça comme un signe du destin.

J'ai profité de ma période sans emploi pour suivre des cours de l'assurance chômage sur la gestion d'entreprise. Il m'a ensuite fallu pas mal de temps pour que j'ose me lancer et fonder Dive Attitude. Je voulais être parfaitement sûre que mon idée avait du potentiel. J'ai étudié toutes les pages d'information possibles sur l'internet. C'est ainsi que je suis tombée sur le portail PME de la Confédération. Le site m'a laissé une forte impression, et en tant qu'informatricienne, je n'ai eu aucune hésitation à fonder mon entreprise via le guichet virtuel.

Je n'étais pas obligée d'inscrire Dive Attitude en une seule fois. J'ai pu avancer à mon rythme, en plusieurs sessions. Après chaque étape de l'inscription, je recevais une confirmation par courrier électronique. J'étais ainsi sûre d'effectuer correctement les démarches. Grâce au système, j'ai pu prendre mon temps et inscrire mon entreprise en 15 jours.

Aujourd'hui, Dive Attitude, c'est toute ma vie. Je propose une offre personnalisée, un service impeccable et la meilleure qualité. »

Innovation : nous vous soutenons dans la mise en œuvre de vos idées

La place économique suisse vit de l'innovation. De bonnes idées ne sont pourtant pas suffisantes. La réussite économique passe par le développement de produits commercialisables. Plus facile à dire qu'à faire ? L'Agence pour la promotion de l'innovation CTI vous soutient dans le développement et la mise en œuvre de vos idées.

Transformer une idée nouvelle en une offre commercialisable est un exercice particulièrement difficile pour les PME. L'argent, le temps et le personnel faisant le plus souvent défaut pour des travaux de recherche poussés, la Confédération soutient l'activité d'innovation des PME par le biais de différentes initiatives placées sous l'égide de la CTI. Rattachée à l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT), cette dernière promeut la collaboration entre hautes écoles et PME depuis plus de 60 ans.

Nos initiatives pour soutenir votre innovation :

CTI Entrepreneurship

Vous êtes expert dans votre domaine et il ne vous manque que l'idée commerciale ? Le programme de formation modulaire « venturelab » soutient les diplômés des hautes écoles et les entrepreneurs dans le processus de création d'entreprise.

CTI Start-up

Vous avez une idée prometteuse dans un créneau technologique et novateur, mais vous manquez d'expérience pour la mettre en œuvre ? Les 45 coaches de CTI Start-up accompagnent les jeunes entrepreneurs dans leurs premiers pas sur le marché. Les jeunes pousses particulièrement prometteuses obtiennent le label CTI Start-up, une distinction qui facilite l'accès aux investisseurs.

Promotion R&D

Vous avez une idée que vous voulez développer pour la rendre commercialisable ? La CTI soutient depuis plus de 60 ans des projets menés en commun par des hautes écoles et des entreprises. Le but est de créer des produits et modèles commerciaux concurrentiels. L'encouragement se déroule selon le

Abréviations :

OFFT : Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie
CTI : Commission pour la technologie et l'innovation
Promotion R&D : encouragement de la recherche appliquée et du développement
Consortiums R&D : réseaux R&D qui permettent aux PME d'accéder rapidement et facilement aux dernières connaissances des hautes écoles et des institutions publiques de recherche
Consortiums TST : réseaux pour le transfert de savoir et de technologie qui permettent aux PME de contacter des institutions de recherche et d'obtenir des conseils
CTI Start-up : programme de soutien aux jeunes entreprises innovantes
Label CTI Start-up : distinction pour jeunes entreprises innovantes
CTI Entrepreneurship : initiative visant à encourager les jeunes entreprises, notamment par le biais du programme de formation modulaire « venturelab »
CTI Invest : association de droit privé qui soutient les jeunes entreprises dans les questions de financement

Informations :

www.kti-cti.ch, www.bbt.admin.ch, www.ctistartup.ch, www.venturelab.ch

Mesures de stabilisation :

La Confédération investit 21,5 millions de francs supplémentaires dans la CTI pour des mesures de stabilisation. 20 millions servent de rallonge au crédit d'encouragement pour le soutien de la R&D. Un million est utilisé dans le projet pilote « chèque d'innovation pour les PME » et 0,5 million pour les activités de sensibilisation thématique (plus particulièrement dans les domaines des technologies propres et des matériaux intelligents).

principe « bottom-up ». Autrement dit, il n'y a pas de domaines prioritaires : seule la qualité des projets déposés est déterminante pour la décision d'encouragement.

CTI Invest

Vous êtes prêt à vous lancer dans les affaires et à conquérir le marché, mais il vous manque le capital ? CTI Invest, association autonome de droit privé, facilite aux jeunes entreprises l'accès aux investisseurs et au capital risque en Suisse comme à l'étranger.



« La Suisse compte parmi les champions de l'innovation. Et pour que cela continue, nous soutenons les jeunes entreprises à vocation technologique sur la voie du succès. »

Ingrid Kissling-Näf, vice-directrice de l'OFFT, responsable de l'Agence pour la promotion de l'innovation CTI



Carlo Centonze, HeiQ Materials AG, Bad Zurzach, co-fondateur et CEO

« L'idée d'HeiQ Materials SA a germé au sommet d'une montagne. Nous étions quatre à faire une randonnée : mon ami Murray Height, nos compagnes et moi-même. Après une semaine, les effluves de nos t-shirts étaient si peu délicates que ces dames refusaient de marcher à nos côtés. L'idée était là : des textiles inodores. Nous avons trouvé un créneau avec un potentiel à combler !

L'argent est utilisé depuis le 3^e s. avant J.-C. pour combattre les bactéries. Nous tenons notre idée fondatrice, et le succès a suivi : nous produisons aujourd'hui des additifs antimicrobiens à base d'argent. Ils sont utilisés par exemple dans les implants chirurgicaux. Ou encore, dans les textiles pour des sous-vêtements fonctionnels.

Au printemps 2005, j'ai fondé HeiQ avec Murray Height. La CTI a été notre partenaire depuis le début de l'aventure. J'ai d'abord suivi le programme de formation venturelab. Un coach du programme Start-up de la CTI nous a aidé à élaborer le plan d'affaires. La CTI a aussi permis à mon collaborateur de suivre une formation continue en économie d'entreprise aux Etats-Unis. Grâce à l'encouragement de la recherche de la CTI, une collaboration s'est établie entre spécialistes de l'Ecole polytechnique de Zurich, de l'EMPA, de la Haute école spécialisée de la Suisse du Nord-Ouest et de l'Université de Bâle. Ensemble, nous avons pu continuer à développer notre produit. En 2006, HeiQ a reçu le label CTI Start-up. De plus, nous avons gagné le prix d'encouragement renommé de la fondation W.A. de Vigier. L'accès aux capitaux d'investissement est devenu plus simple depuis.

Aujourd'hui, 21 collaborateurs travaillent pour HeiQ. Presque tous nos produits sont exportés. »

www.heiq.com

Financement : la Confédération vous facilite l'accès à un capital de départ

L'idée est bonne, le plan d'affaires est prêt – reste à trouver le capital nécessaire pour fonder votre entreprise. La Confédération ne peut ni ne veut financer directement les entreprises. Elle vous facilite cependant l'accès aux crédits nécessaires par l'intermédiaire de différents instruments.

La création d'une PME est un grand défi pour un jeune entrepreneur. Rares sont ceux qui disposent d'un capital suffisant. Dans la majorité des cas, il faut donc trouver quelqu'un qui soutienne financièrement le lancement de l'entreprise.

Nous vous accompagnons dans la recherche d'un capital de départ :

Cautionnement des arts et métiers

En règle générale, les entrepreneurs ont besoin de crédits, que ce soit pour fonder une entreprise ou la développer. Une caution peut être utile dans cette situation. Le cautionnement des arts et métiers permet aux PME de contracter un prêt bancaire plus facilement. Il existe en Suisse trois organisations régionales de cautionnement des arts et métiers, ainsi que la Coopérative de cautionnement des femmes à l'échelle nationale. Elles cautionnent des crédits d'un montant allant jusqu'à 500 000 francs. La Confédération couvre le risque de pertes des coopératives à hauteur de 65 % et prend en charge une partie des coûts administratifs.

Capital-risque

Les sociétés d'investissement qui injectent 50 % de leurs fonds dans de nouvelles entreprises suisses bénéficient d'allègements fiscaux. Il est donc particulièrement attrayant pour elles de financer de jeunes entreprises. Entre 2000 et 2008, 25 sociétés d'investissement ont bénéficié d'allègements fiscaux dans les domaines des droits d'émission et des réductions pour participation.

Société suisse de crédit hôtelier

La Société suisse de crédit hôtelier (SCH) soutient les établissements d'hébergement dans le financement d'infrastructures par l'octroi de prêts, par des analyses de benchmarking, ainsi que des études de faisabilité et des plans d'affaires. Par son action, la SCH veut accroître la compétitivité des établissements d'hébergement en Suisse.

Lois :

Loi fédérale du 6.10.2006 et ordonnance du 28.2.2007 (Etat le 15.7.2007) sur les aides financières aux organisations de cautionnement en faveur des PME (RS 951.25, RS 951.251)
Loi fédérale du 8.10.1999 (Etat le 13 juin 2006) sur les sociétés de capital-risque (RS 642.15)

Abréviations :

SAFFA : Coopérative de cautionnement des femmes
CCC : Coopérative de cautionnement du Centre
CRC-PME : Coopérative romande de cautionnement – PME
OBTG : Ostschweizerische Bürgschaftsgenossenschaft (coopérative de cautionnement de Suisse orientale)
SCH : Société suisse de crédit hôtelier

Informations :

www.saffa.ch
www.bgm-ccc.ch
www.crcpme.ch
www.obtg.ch
www.seco.admin.ch, Thèmes/Promotion de la place économique/Politique PME/Capital-risque
www.sgh.ch



Andreas Ruch, Woodwork AG, Huttwil, propriétaire

« J'ai bénéficié d'une caution à deux reprises. En 1984, lors du lancement de ma première entreprise, et 16 ans plus tard, pour la construction d'un nouveau bâtiment de Woodwork AG.

J'ai fondé ma première société à 26 ans. J'avais beaucoup d'idées et peu d'expérience. Les risques ne me préoccupaient pas énormément. Il faut dire que ce n'était pas vraiment dans l'air du temps : les grandes banques accordaient des crédits à tour de bras, bien que la banque régionale fût plus prudente. La coopérative de Berthoud a aussi effectué une évaluation précise et très professionnelle de mon plan d'affaires et de ma situation. Je n'ai réalisé la véritable valeur de cette analyse-conseil que plus tard, en tant qu'entrepreneur expérimenté.

En 2000, j'ai changé le nom de mon entreprise et lui ai donné une orientation internationale en fondant Woodwork AG, qui emploie une trentaine de collaborateurs. Je disposais certes d'une bonne réputation pour l'obtention d'un crédit destiné au nouveau bâtiment, mais le boom des années 80 était passé. L'industrie du bois était en crise, et les banques étaient plus réticentes. La confiance dont a fait preuve la coopérative en m'aidant de nouveau était donc d'autant plus précieuse.

Malgré la crise, les affaires vont bien dans les trois secteurs de l'entreprise : la fabrication de meubles en bois massif, la production de moulures en bois et la confection de lambris et de panneaux perforés antibruit. Nous offrons à nos clients non seulement le savoir-faire, mais encore l'avance technologique – grâce, par exemple, à une machine brevetée à mon nom.

J'espère pouvoir me retirer bientôt du domaine opérationnel. J'ai la chance d'avoir mes trois fils qui s'engagent avec beaucoup d'enthousiasme pour l'entreprise. L'amour du bois coule dans leurs veines et ils poursuivront l'aventure de Woodwork avec la fougue de la jeunesse. »

www.woodwork.ch

Osec : osez franchir le pas à l'étranger

La Suisse gagne presque la moitié de son revenu à l'étranger, une proportion très élevée en comparaison internationale. Les exportations sont le moteur de notre économie et constituent une chance pour les PME. L'Osec, le spécialiste de l'accès aux marchés étrangers, assiste les entreprises de Suisse et du Liechtenstein en les aidant à développer leurs relations commerciales internationales. Depuis 2008, en plus de la promotion des exportations sur mandat du SECO, l'Osec gère la promotion économique de la Suisse à l'étranger ainsi que la promotion des importations et des investissements.

Les activités internationales augmentent généralement non seulement la productivité et la compétitivité, mais aussi le cycle d'innovation d'une entreprise. Pour les PME, s'étendre au-delà des frontières nationales constitue cependant un défi important. L'Osec promeut le commerce extérieur de la Suisse et entretient un réseau dense avec des partenaires en Suisse et à l'étranger, appelé Business Network Switzerland.

Nous facilitons votre développement à l'étranger :

Vous voulez exporter et vous cherchez du soutien ? L'Osec vous accompagne avec le programme de conseil Export Step-by-Step, qui suit une démarche en trois volets.

Informations de base

Vous envisagez d'élargir vos activités à l'étranger et vous avez besoin d'informations ? Le site internet de l'Osec vous offre un premier aperçu. Sur sollicitation, les spécialistes du centre de services examinent vos questions. De plus, Enterprise Europe Network Switzerland dispose de nombreuses connaissances sur l'Union européenne et l'Espace économique européen (EEE). Vous pouvez en outre trouver des spécialistes de différents domaines dans la banque de données en ligne « pool of experts ».

Conseil de base

Vous disposez déjà de plans concrets et vous voulez étudier les chances de réussite à

Abréviations :

Osec : utilisé aujourd'hui en tant que nom propre, originalement acronyme d'Office suisse d'expansion commerciale
EEE : Espace économique européen

Informations :

www.osec.ch
www.poolofexperts.ch

Mesures de stabilisation :

Les moyens supplémentaires de la Confédération, à hauteur de 10 millions de francs pour les années 2009 et 2010, sont consacrés, entre autres, à des projets de technologie environnementale et d'énergies renouvelables. La Confédération promeut en outre les relations commerciales internationales avec les Etats qui ont conclu un accord de libre-échange avec la Suisse ou qui sont sur le point de le faire. Finalement, il faut ajouter notamment les activités liées aux marchés proches tels que l'Allemagne, la France, l'Italie, l'Autriche, le Royaume-Uni et l'Espagne ainsi que d'autres mesures.

l'exportation ? Un représentant de l'Osec vous conseille personnellement de manière compétente – que ce soit dans le cadre de votre premier entretien ou lors d'une journée « conseil à l'entreprise » plus détaillée, avec un conseiller et un spécialiste du pays dans lequel vous souhaitez exporter.

Conseil détaillé

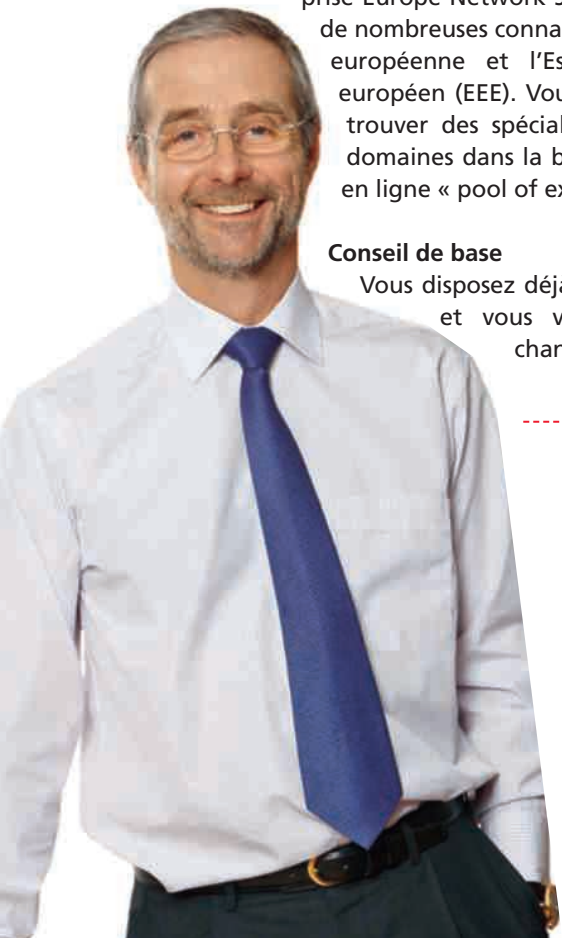
Votre entreprise est prête pour l'exportation, mais il vous manque des informations détaillées pour prendre votre décision définitive ? L'Osec vous soutient en vous fournissant des études de marché, des analyses compétentes et des contacts personnels sur place, par exemple, lors de la recherche de partenaires commerciaux.

Swiss Business Hubs

Vous voulez tenter votre chance à l'étranger, mais il vous manque la connaissance du lieu et les contacts commerciaux ? L'Osec vous offre l'accès aux Swiss Business Hubs. Ces centres fournissent aux PME des informations sur le marché cible désiré.

« Franchir le pas à l'étranger demande du courage, particulièrement pour les PME. Avec une bonne préparation, un plan de gestion solide et des partenaires sérieux, l'ouverture internationale est payante. »

Daniel Küng, CEO Osec





Pascal Coeudevez, K-Team SA, Yverdon-les-Bains, responsable du développement commercial

« K-Team SA développe et produit des robots. L'entreprise a été fondée il y a 15 ans en tant que spin-off de l'EPFL. 90 % de nos produits sont exportés. Avoir les bons contacts constitue la clé de la réussite en affaires, et c'est exactement ce que l'Osec a fait pour nous en 2006 au Moyen-Orient.

Notre premier succès à Dubaï est dû à nos jockeys robotisés pour courses de chameaux – un petit coup de génie ! Les appareils télécommandés remplacent les jeunes garçons de quatre à six ans utilisés jusqu'alors comme jockeys dans des conditions douteuses.

Après un tel triomphe avec les robots-jockeys, nous voulions développer le site de Dubaï dans les domaines de la recherche et de la formation. Mais comment faire ? Personne ne connaissait K-Team SA dans la région. Il nous manquait des contacts pour accéder aux bonnes personnes. J'ai donc décidé d'essayer les offres de l'Osec. La décision s'est révélée être la bonne. Les conseillers étaient très professionnels ; ils nous ont mis en contact avec l'American University of Dubaï. Ils ont par la suite effectué une étude préliminaire de nos chances de réussite sur le marché. L'opération nous a certes coûté quelque chose, mais nous a beaucoup apporté.

Je recommanderais l'Osec sans hésitation. Il est très difficile pour une entreprise d'être à l'aise dans une culture complètement étrangère. L'expérience de personnes qui ont la connaissance du terrain est d'autant plus précieuse. »

La SERV : votre partenaire pour l'assurance suisse d'opérations d'exportation

Les contrats d'exportation comportent de nombreux risques. L'Assurance suisse contre les risques à l'exportation (SERV) vous offre, ainsi qu'à votre banque, la sécurité nécessaire pour opérer à l'étranger en toute sécurité.

Imaginez que vous exportez des marchandises dans un pays étranger. Soudain, des troubles politiques éclatent dans ce pays, et vous attendez en vain le règlement de factures en souffrance. Autre exemple : votre client a certes déposé le montant dû dans sa monnaie locale, mais la banque centrale ne met pas à disposition les devises nécessaires. Dans les deux cas, une PME s'expose à de lourdes conséquences. Ce type de risques est couvert par la SERV, qui assure les exportations d'entreprises suisses vers des pays instables sur le plan politique ou économique.

Exemples de prestations offertes par la SERV :

Assurance du risque de fabrication

Vous ne pouvez pas vous permettre d'interrompre brusquement la fabrication de votre produit ? L'assurance du risque de fabrication couvre vos coûts de production imputables à une opération d'exportation contre le risque d'une interruption de la production.

Assurance de crédit fournisseur

Vous craignez que votre client ne vous rembourse pas le crédit lié à la marchandise livrée ? L'assurance de crédit fournisseur vous garantit le recouvrement de votre créance en cas de non-paiement d'une opération d'exportation.

Assurance des garanties contractuelles

Votre client vous demande une garantie contractuelle pour le cas où vous ne respecteriez pas vos engagements ? L'assurance de garanties contractuelles couvre vos pertes lorsque vous ne pouvez pas remplir vos obligations pour des raisons politiques.

Lois :

Loi fédérale du 16.12.2005 (Etat le 1.1.2007) sur l'Assurance suisse contre les risques à l'exportation (LASRE ; RS 946.10)

Loi fédérale du 20.3.2009 sur l'extension provisoire des prestations de l'Assurance suisse contre les risques à l'exportation (RS 946.11)

Ordonnance du 25.10.2006 (Etat le 22.4.2009) sur l'Assurance suisse contre les risques à l'exportation (OASRE ; RS 946.101)

Abréviations :

SERV : Assurance suisse contre les risques à l'exportation

Informations :

www.serv-ch.com

Mesures de stabilisation :

Dans le cadre des mesures de stabilisation II la Confédération élargit l'offre d'assurance de la SERV. Quatre nouveaux produits permettent de faciliter l'accès aux crédits à l'exportation et de préserver la liquidité des exportateurs. De plus amples informations sont disponibles sur www.serv-ch.com.

Assurance du risque de confiscation

Vous redoutez que la marchandise que vous exportez soit confisquée, endommagée ou détruite pour des raisons politiques ? L'assurance du risque de confiscation couvre, dans cette éventualité, vos frais de stockage, d'exposition, de test ou d'exécution de travaux de montage à l'étranger.

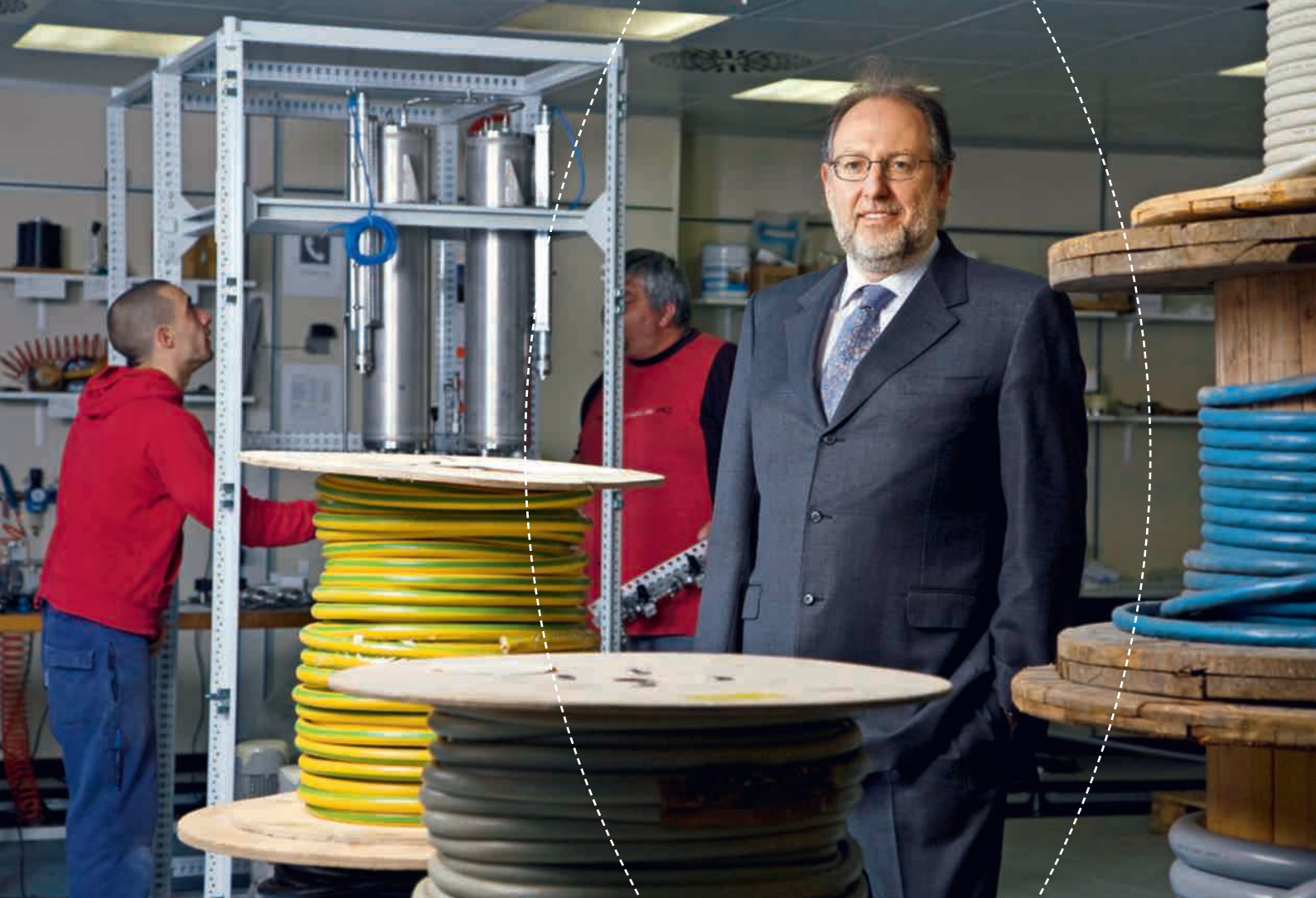
Assurance de crédit acheteur

Vous voulez être sûr que votre banque obtienne le remboursement du crédit acheteur qu'elle a accordé ? L'assurance de crédit acheteur protège contre le non-paiement les banques et les institutions de financement participant au financement d'opérations suisses d'exportation.



« Les risques liés aux affaires à l'étranger pèsent lourdement sur les PME. Les assurances de la SERV leur permettent d'opérer en toute sécurité. »

Christoph Sievers, directeur de la SERV



Roberto Dall'Ara, Accagen SA, Mezzovico, fondateur et coactionnaire

« J'ai fondé Accagen il y a cinq ans. Nous fabriquons des dispositifs pour la production d'hydrogène. Nous vendons ces appareils en Afrique, en Asie du Sud-Est, au Proche et Moyen-Orient, en Europe de l'Est et en Amérique du Sud. Il s'agit de dispositifs robustes et faciles à entretenir – idéaux pour les régions peu développées technologiquement. Ils peuvent être employés dans l'industrie chimique, dans l'industrie alimentaire et dans la production d'acier.

Chaque culture a ses propres usages commerciaux, et tous les partenaires du marché international ne jouent pas forcément le jeu équitablement. Nous bénéficions en Europe d'un système juridique qui fonctionne bien. Si un client tente de nous tromper, nous pouvons faire appel à un tribunal. Ce n'est pas forcément évident dans les pays en développement. Une rupture de contrat pourrait se révéler désastreuse pour nous. Monter une affaire nous coûte beaucoup d'argent. Dans le pire des cas, Accagen ferait faillite.

Nous avons donc besoin d'un filet de sécurité. Si nous devons cesser notre production parce qu'une affaire tombe à l'eau, l'assurance des risques de fabrication de la SERV nous protégerait. Et si un client ne réglait pas sa facture, l'assurance de crédit acheteur de la SERV interviendrait. Jusqu'à maintenant, nous avons été chanceux et n'avons pas eu à solliciter les services de la SERV.

Je suis optimiste quant à ce que nous réserve l'avenir. Les pays en développement connaissent une forte demande pour nos dispositifs, et ce malgré la crise. Il y aura toujours besoin d'aliments. De plus, mes 18 collaborateurs et moi-même espérons un développement technologique rapide autour de l'hydrogène dans le domaine de l'énergie. Si cette percée se produit, nous voulons être à la pointe de la technologie, et soutenir la comparaison avec des géants du secteur énergétique comme Siemens ou ABB. »

Formation de base et formation continue : les piliers de notre économie

L'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) s'engage, avec le concours des cantons, des associations professionnelles et associations de branche ainsi que des partenaires sociaux, pour une formation de haut niveau et une offre suffisante en places d'apprentissage. Les PME qui s'engagent dans le domaine de la formation et du perfectionnement en profitent à plus d'un titre : un rapport coût-utilité attrayant, de nouvelles idées pour leur exploitation et la reconnaissance publique.

L'OFFT est le centre de compétence de la Confédération pour les questions liées à la formation professionnelle. Avec l'aide de ses partenaires, il veille au bon fonctionnement d'un système de formation moderne pour apprentis et à l'existence d'offres attrayantes dans le domaine de la formation professionnelle supérieure. Les innovations sont particulièrement encouragées. L'harmonisation de la formation professionnelle suisse avec les formations proposées à l'étranger fait aussi partie de la mission de l'office. Toutes ces mesures contribuent à ce que les PME disposent d'une main-d'œuvre qualifiée.

L'OFFT et ses partenaires sont là pour vous :

Offices cantonaux de la formation professionnelle

Vous souhaitez former des apprentis ou vous avez des questions sur la formation professionnelle ? Les offices cantonaux se feront un plaisir de vous aider et de vous conseiller individuellement.

Manuel pour la formation en entreprise

Vous formez des apprentis ? Le manuel « Formation professionnelle en entreprise » vous propose de nombreux outils pratiques tels que notices, check-lists et formulaires.

Loi :

Loi fédérale du 13.12.2002 sur la formation professionnelle (LFPF; RS 412.10)

Abréviations :

OFFT : Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie
Ortra : Organisations du monde du travail (associations professionnelles et de branche, partenaires sociaux)

Informations :

www.bbt.admin.ch
www.formationprofessionnelleplus.ch
www.csfp.ch (offices cantonaux de la formation professionnelle)
www.sdbb.ch (manuel pour la formation en entreprise)
www.verbuende.ch (réseaux d'entreprises formatrices)

Réseaux d'entreprises formatrices

Vous disposez de capacités limitées ou ne pouvez proposer qu'une partie de la formation en raison de votre spécialisation ? Les réseaux d'entreprises formatrices permettent d'unir les forces de plusieurs entreprises pour proposer des places de formation en commun.

Ligne d'assistance pour les entreprises formatrices – 0800 44 00 88

Vous avez des questions ou des problèmes relatifs à la formation d'apprentis ? La ligne d'assistance nationale pour les entreprises formatrices est là pour vous aider. C'est à la fois simple et rapide.

Vignette pour les entreprises formatrices

Vous formez des apprentis ? Les offices cantonaux attribuent chaque année des vignettes aux entreprises formatrices. Mettez-les à profit dans vos relations publiques.



« La formation et le perfectionnement ne doivent pas être vus comme un coût, mais comme un investissement. »

Serge Imboden, responsable du centre de prestations Formation professionnelle, OFFT



Paul Baumgartner, Paul Baumgartner AG, Derendingen, artisan

« L'entreprise de carrelage que je dirige a été créée par mon grand-père en 1954. Elle compte aujourd'hui trois personnes : un employé, un apprenti et moi-même.

J'ai obtenu ma maîtrise fédérale en 1995. Depuis deux ans, j'enseigne en plus de mon activité à l'école des métiers de Soleure. C'est un bon mix et une sécurité si le travail de carreleur venait à être trop dur pour moi physiquement.

Cela fait des années que je forme des apprentis. Accompagner un jeune durant trois ans, c'est une belle aventure. Et c'est une profonde satisfaction de le voir atteindre son but à l'issue de sa formation.

Nous les carreleurs, nous travaillons au dixième de millimètre. Le travail est dur et de moins en moins de jeunes ont envie d'en faire leur métier. Alors c'est d'autant plus important de former des jeunes motivés pour en faire de bons professionnels. Je n'accepte ni les comportements déplacés ni le travail bâclé. C'est pourquoi je choisis mes apprentis avec soin.

Si le courant passe entre un maître d'apprentissage et un jeune, l'entreprise a tout à y gagner. Un bon apprenti fera un bon travailleur. Lukas Gutknecht en est la parfaite illustration : après son apprentissage, il a décroché le premier prix de carreleur aux championnats suisses professionnels. J'ai su dès le départ qu'il irait loin et je ne me suis pas trompé. Il prépare actuellement les championnats du monde au Canada. Je lui tiens les pouces. »

Concilier travail et famille : c'est possible, et cela rapporte !

En Suisse, 29 % des personnes actives ont des enfants de moins de 15 ans. Autrement dit, 1,17 million de personnes doivent jongler quotidiennement entre famille et travail. Une politique du personnel qui concilie les deux se révèle payante pour les PME. Le manuel PME « Travail et famille » vous montre concrètement comment tirer bénéfice d'une gestion d'entreprise qui tient compte des besoins familiaux.

En tant qu'employeur, vous donnez du travail à des femmes et des hommes qui s'acquittent de leurs obligations familiales de diverses manières. Contrairement à un grand groupe, une PME n'a pas les moyens de mettre en place un système onéreux de prise en charge extra-familiale. Mais, en contrepartie, vous êtes en contact direct avec vos employés et vous pouvez réagir de manière plus flexible aux désirs individuels.

Améliorez vos résultats commerciaux et votre position concurrentielle

Les modèles qui permettent de concilier famille et travail profitent aussi aux PME : par exemple, les horaires flexibles, le travail à temps partiel ou encore le télétravail. Votre entreprise aura un profil plus attrayant. Avec à la clé des collaborateurs plus motivés, offrant une disponibilité et une productivité accrues. Ils se montreront loyaux envers l'entreprise et lui resteront fidèles. La répartition de la responsabilité et l'assise élargie des connaissances professionnelles réduisent en outre le risque commercial. Grâce à un bas taux d'absentéisme et une faible rotation du personnel, les coûts de recrutement et d'initiation restent modérés.

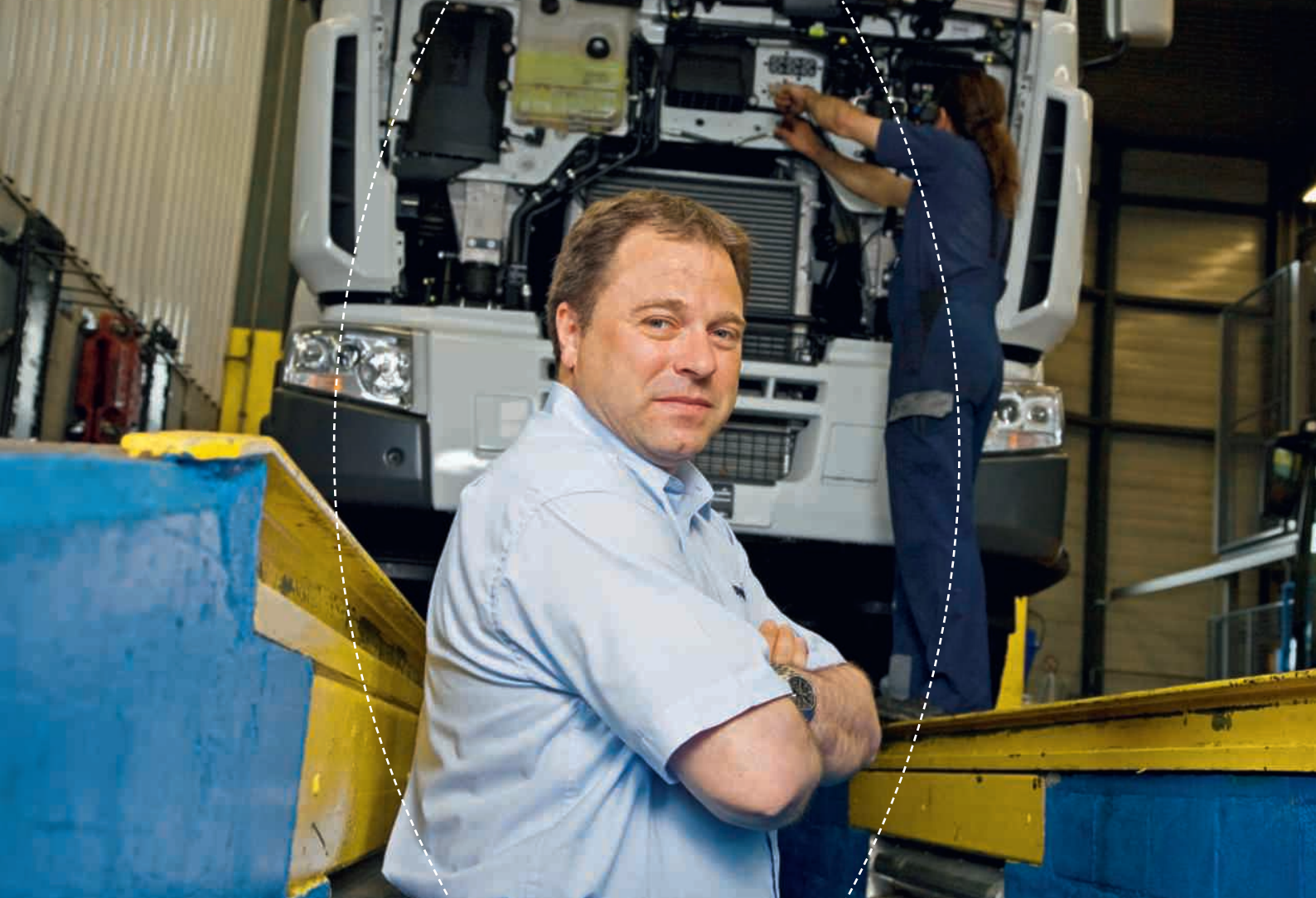
Un manuel pour la gestion au quotidien

Dans le Manuel PME « Travail et famille », nous vous proposons un tour d'horizon complet des avantages des modèles de travail favorables à la famille. Vous trouverez des mesures concrètes et de nombreux conseils à appliquer au quotidien. Les exemples donnés proviennent d'entrepreneurs qui utilisent déjà les modèles en question. Les nombreuses aides pratiques et check-lists sont particulièrement utiles. Le projet est soutenu par l'Union patronale suisse et l'Union suisse des arts et métiers.

Informations :

Le Manuel PME « Travail et famille » peut être commandé gratuitement ou téléchargé à l'adresse suivante : www.seco.admin.ch, Thèmes/Travail/Concilier travail et famille





Luzi Thomann, Thomann Nutzfahrzeuge AG, Schmerikon, chef d'entreprise

« Thomann Nutzfahrzeuge AG est composé de trois secteurs commerciaux : la maintenance, la réparation et la vente de véhicules utilitaires et d'autocars. Depuis que j'ai repris l'entreprise à la fin des années 90, le nombre d'employés est passé de 10 à 95. Thomann Nutzfahrzeuge AG a besoin de personnel de qualité. Mais si je veux obtenir quelque chose de quelqu'un, je dois aussi lui offrir quelque chose. Il ne s'agit pas toujours du salaire le plus élevé possible. Pour beaucoup, des horaires flexibles sont au moins aussi importants.

Nous avons aujourd'hui plus de 40 modèles d'emploi différents. Comme c'est souvent le cas dans notre branche, il y a plus d'hommes que de femmes chez nous. Chaque collaborateur a ses propres besoins. Un de nos employés travaille à mi-temps, et s'occupe de ses enfants le reste de la semaine. Un autre travaille à plus de 100 % les neuf premiers mois afin de prendre congé le reste de l'année. Et un autre encore travaille à 40 % et étudie la théologie en parallèle.

Cette diversité a évidemment un coût au niveau de l'organisation. Mais il en vaut la peine : l'atmosphère dans l'équipe est exceptionnelle. Il est pratiquement impossible d'estimer combien d'argent nous avons économisé du fait que nous n'avons pas eu à engager constamment de nouveaux collaborateurs. De plus, le client regarde aujourd'hui ce qu'il y a derrière le produit – il apprécie les interlocuteurs dynamiques et engagés.

Face à la situation économique tendue, je suis naturellement préoccupé par l'avenir en tant qu'employeur. Fort heureusement, les activités de Thomann Nutzfahrzeuge AG s'appuient sur une large base. Et je peux compter sur une équipe fantastique. »

Adresses

La politique de la Confédération en faveur des PME

Département fédéral de l'économie
Palais fédéral Est
3003 Berne
Tél. +41 31 322 20 07
Fax +41 31 322 21 94
info@gs-evd.admin.ch
www.dfe.admin.ch

Secrétariat d'Etat à l'économie SECO
SECO
3003 Berne
Tél. +41 31 323 77 70
Fax +41 31 322 27 49
info@seco.admin.ch
www.seco.admin.ch
www.pme.admin.ch

Office fédéral de la formation professionnelle et
de la technologie OFFT
Effingerstrasse 27
3003 Berne
Tél. +41 31 322 21 29
Fax +41 31 324 96 15
info@bbt.admin.ch
www.bbt.admin.ch

Innovation

Agence pour la promotion de l'innovation CTI
Office fédéral de la formation professionnelle et
de la technologie OFFT
Effingerstrasse 27
3003 Berne
Tél. +41 31 324 96 04
Fax +41 31 324 96 15
info@kti-cti.ch
www.kti-cti.ch

CTI Invest
Seehofstrasse 6
8008 Zurich
Tél. +41 44 269 60 69
Fax +41 44 269 60 65
info@cti-invest.ch
www.cti-invest.ch

venturelab
c/o IFJ Institut für Jungunternehmen
PSE-C
1015 Lausanne
Tél. +41 21 693 58 81
Fax +41 21 693 90 70
office@venturelab.ch
www.venturelab.ch

Aides au financement

Coopérative de cautionnement des femmes suisses SAFFA
Feldbergstrasse 121
4057 Bâle
Tél. +41 61 683 18 42
Fax +41 61 322 06 15
mail@saffa.ch
www.saffa.ch

Coopérative de cautionnement pour PME (CC Centre)
BG Mitte, Bürgschaftsgenossenschaft für KMU
Bahnhofstrasse 59D
Case postale 1104
3401 Berthoud
Tél. +41 34 420 20 20
Fax +41 34 420 20 29
info@bgm-ccc.ch
www.bgm-ccc.ch

Coopérative de cautionnement de Suisse orientale (OBTG)
Rorschacherstrasse 150
Case postale 170
9006 Saint-Gall
Tél. +41 71 242 00 60
Fax +41 71 242 00 70
info@obtg.ch
www.obtg.ch

Coopérative romande de cautionnement – PME (CRC-PME)
Case postale 109
1009 Pully
Tél. +41 21 721 11 91
Fax +41 21 721 11 90
crc@crcpme.ch
www.crcpme.ch

Société suisse de crédit hôtelier
Gartenstrasse 25
Case postale
8027 Zurich
Tél. +41 44 209 16 16
Fax +41 44 209 16 17
info@sgh.ch
www.sgh.ch


Promotion du commerce extérieur

Osec
Stampfenbachstrasse 85
Case postale 2407
8021 Zurich
Tél. +41 44 365 51 51
Fax +41 44 365 52 21
Hotline 0844 811 812
info.zurich@osec.ch
www.osec.ch

Osec
Avenue d'Ouchy 47
Case postale 315
1001 Lausanne
Tél. +41 21 613 35 70
Fax +41 21 613 35 02
info.lausanne@osec.ch
www.osec.ch

Osec
Corso Elvezia 16
Case postale 5399
6901 Lugano
Tél. +41 91 911 51 35
Fax +41 91 911 51 39
info.lugano@osec.ch
www.osec.ch

SERV Assurance suisse contre les risques à l'exportation
Kirchenweg 8
Case postale
8032 Zurich
Tél. +41 44 384 47 77
Fax +41 44 384 47 87
info@serv-ch.com
www.serv-ch.com

 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

PORTAIL PME
www.pme.admin.ch



Créer une entreprise en ligne:// **pme.admin.ch**

Le portail **PME** du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) est la plateforme d'information de référence pour les petites et moyennes entreprises en Suisse. Economisez du temps et de l'argent en inscrivant votre entreprise au registre du commerce, à la TVA, à l'AVS ou à l'assurance-accidents via notre guichet en ligne. Un service taillé sur mesure pour les entrepreneurs.

